Inauguration du Pôle d'Échange Multimodal de la gare de Sarrebourg

5 juin 2019

Ville de Sarrebourg

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND-EST

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Sommaire

.....4

Le Pôle d'Échange Multimodal 4

Qu'est-ce qu'un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) ? 4

La création du pôle d'échange multimodal à la gare de Sarrebourg 4

Le PEM : 4 objectifs 5

Les travaux 8

Travaux -1ère tranche 2018 : 1 297 215 000€ TTC (durée du marché : 9 mois).....9

Travaux – 2ème tranche 2019 : 1 700 000€ TTC (durée du marché : 10 mois).....10

Les acteurs du projet.....11

L'État 11

La Ville de Sarrebourg.....11

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS).....11

La Région Grand Est.....12

Contacts presse 14

Christophe Salin, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sarreguemines, Sous-Préfet par intérim de l'Arrondissement de Sarrebourg, Château-Salins, **David Valence**, Vice-Président de la Région Grand Est en charge des Mobilités et Infrastructures de Transport, **Roland Klein**, Président de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, et **Alain Marty**, Maire de Sarrebourg, ont inauguré ce mercredi 5 juin 2019, le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Sarrebourg.

Cet événement s'est déroulé en présence des entreprises du chantier et des représentants des professionnels du secteur du transport.

Le Pôle d'Échange Multimodal

Sarrebourg est une commune de 13 000 habitants située entre Nancy, Metz et Strasbourg. Sa situation intéressante sur cet axe a permis un essor important des flux des voyageurs en particulier des personnes travaillant dans ces bassins d'emploi. Cet accroissement a conduit les élus à engager une réflexion sur la réorganisation du Pôle d'échanges de Sarrebourg afin d'améliorer l'inter connectivité entre les différents transports (cars interurbains, bus urbains et scolaires, train, voiture, vélos, piétons), d'anticiper les évolutions futures et de recomposer un quartier urbain important de la ville.

Qu'est-ce qu'un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) ?

Un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) rassemble dans un espace géographique rapproché l'ensemble des moyens de transport accessible aux habitants sur un territoire : la gare ferroviaire, la gare routière, le service de location de vélo électrique, les bornes de recharges et les parkings. Le PEM favorise les liaisons avec l'ensemble des dispositifs de mobilité et permet aux habitants de pouvoir établir facilement une correspondance entre les différents modes de transport.

La création du pôle d'échange multimodal à la gare de Sarrebourg

La gare de Sarrebourg fait partie des gares les plus fréquentées du Grand Est, desservie par des TER organisés et financés par la Région Grand Est. Le cadencement, mis en place en 2016, a permis une augmentation significative de sa desserte TER, offrant des liaisons ferroviaires en direction des principales métropoles du Grand Est accessibles en moins d'une heure : 16 A/R avec Strasbourg, 10 A/R avec Nancy et 8 A/R avec Metz. En outre, la gare de Sarrebourg bénéficie également d'une liaison quotidienne TGV de/vers Paris.

Cependant, la gare offre aujourd'hui un espace de stationnement restreint tant pour les voitures que pour les vélos, et souffre de l'absence d'aménagements sécurisés dédiés aux mobilités douces. De même, la gare routière n'offre pas des conditions d'exploitation et de sécurité suffisantes.

Afin d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accès et d'accueil à la gare et dans le cadre d'une réflexion d'ensemble, le projet de création de Pôle d'Echange Multimodal est né de la collaboration entre différents partenaires : la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, la Ville de Sarrebourg, la Région Grand Est et l'Etat dans le cadre du CPER.

L'aménagement d'un pôle d'échange multimodal au quartier gare à plusieurs objectifs :

- Augmenter l'offre de stationnements à proximité du secteur gare
- Hiérarchiser les usages
- Favoriser l'interconnexion entre les différents modes de déplacement
- Favoriser des déplacements doux et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Valoriser un secteur urbain important de la ville

Le PEM : 4 objectifs

Augmenter l'offre de stationnement du secteur gare et hiérarchiser les usages

- Création de plusieurs aires de stationnement (648 places au lieu de 225 actuellement) ;
- Création d'un parking derrière les anciens entrepôts de Cariane le long de la rue Schweitzer et, à l'ouest, un parking sur les anciens terrains du Sernam (au total : 560 places de stationnement) ;
- Simplifier la situation en réduisant les petites poches éparses de stationnement et création d'aires plus larges et plus fonctionnelles pour favoriser les déplacements des piétons ;
- Libérer les emprises dédiées aux bus au maximum de la présence de l'automobile et permettre une meilleure sécurité ;
- Réserver sur le parvis : 4 places aux taxis et 5, à la dépose-minute.

Favoriser l'interconnexion entre les différents modes de stationnement

- La nouvelle gare routière est composée de 13 quais pour accueillir des cars de 15 mètres.
- Un escalier a été créé pour permettre aux usagers d'accéder aux quais depuis le parvis de la gare
- Un abri vélos sécurisé a été accolé à la gare (prévu pour 52 vélos)

Favoriser les déplacements doux et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

- Création d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite (à proximité du local à vélos et de l'escalier principal) permettant un accès direct aux quais de la gare routière.
- Création d'une allée piétonne en partie haute, le long de la voie ferrée, formant un lien entre les différentes entités du projet, en particulier entre le parking Sernam à l'Ouest et le parking Schweitzer à l'Est.
- Réduction de la chaussée rue de l'Europe a été réduite afin de créer un trottoir pour renforcer la sécurité

Valoriser un secteur urbain important de la ville

- Mise en évidence de la place dédiée aux piétons, les trottoirs des façades Sud seront élargis au profit des terrasses de café et du confort des piétons, les îlots centraux seront supprimés et le parvis se dilatera vers la ville
- L'arrivée sur le parvis sera marquée par une bande végétale traversée par les accès piétons
- Création d'une trame verte incluant les zones de parking Est et Ouest.
- Le mobilier et l'éclairage public seront coordonnés pour créer un ensemble cohérent dans cet aménagement.

Les travaux

Les travaux ont été réalisés en 2 phases pour un montant total de 2 997 215€ TTC.

3 autres phases sont programmées :

- **un parking silo de 235 places en 2020, montant : 2 796 000€ TTC**
- **le parvis de la gare en 2021, montant : 1 017 342€ TTC**
- **la gare routière en 2022, montant : 1 709 661€ TTC**

Travaux -1ère tranche 2018 : 1 297 215 000€ TTC (durée du marché : 9 mois)

- **Création d'un parking paysager de 152 places** le long de la rue Schweitzer (derrière les anciens entrepôts Cariane)

Ce terrain faisait déjà office de lieu de stationnement provisoire. Ainsi le projet a permis de maîtriser et d'organiser une situation existante. En février 2018, trois bâtiments ont été démolis, puis les travaux de voirie ont démarré en mars 2018 et se sont achevés en juin 2018. Les plantations ont été réalisées à l'automne 2018.

- **Redimensionnement de la rue de l'Europe avec la création d'un trottoir**

Deux quais de bus sont dédiés à la desserte urbaine, une contre allée permet l'arrêt de minibus et de navettes et un abri-vélos sous forme de box est accolé à la gare et complète l'offre de stationnement. Les travaux ont débuté en juin 2018 et se sont terminés en septembre 2018.

Financement de la 1ère tranche :

- État : 300 000€ HT CPER
- Ville de Sarrebourg : 260 537 HT
- Communauté de communes au travers de Territoire à énergie positive pour la croissance verte pour les marchés CCSMS (lot 2 bis : 90 788€ HT / Lot 4 : 90 610,13€ HT / Lot 5 : 24 583,66€ HT) : 205 981,79 HT dont 55 000 HT à la charge de la Communauté de communes
- Agence de l'eau : 177 600€ HT
- Région Grand Est : 86 894€ HT DIRIGE + 50 000€ HT CPER

Travaux – 2ème tranche 2019 : 1 700 000€ TTC (durée du marché : 10 mois)

Parking anciennement SERNAM (rive gauche de la Sarre) :

- Création d'un parking paysager d'environ 400 places ;
- Réaménagement de fond avec réorganisation des chaussées et aires de stationnement (la surface de cette unité d'aménagement est de 16 800m^2) ;
- Démolition des anciens quais ;
- La gestion des eaux pluviales sera réalisée par la mise en place d'un parking drainant et par des noues de rétention avec rejet vers la Sarre à débit régulé, avec la création d'un nouveau point de rejet ;
- L'accès se fera par l'extrémité Ouest avenue de France (Station ESSO) et par une rampe impasse des Marronniers, mise à l'occasion en sens unique ;
- Une sortie piétonne est prévue « chemin noir » pour rejoindre le quartier gare
- Le pont au-dessus de la Sarre sera aménagé à moyen terme pour les piétons qui se rendent à la gare ferroviaire ou à la gare routière après s'être stationnés ;
- Une voirie lourde dédiée aux bus est prévue pour permettre à moyen terme de simplifier la sortie de la gare routière en passant sur l'ouvrage d'art SNCF.

Livraison du parking prévue fin d'année 2019

De par le flux de circulation important sur l'avenue de France et par la difficulté de tourner à gauche à la sortie de ce parking, un mini giratoire a été étudié au niveau de la station ESSO. Les travaux d'aménagement de ce rond-point se feront durant les vacances scolaires d'été.

Financement de la 2ème tranche :

- État : 855 000€ HT CPER + DSIL
- Ville de Sarrebourg : 368 743 € HT
- Région Grand Est : 192 923€ HT CPER + DIRIGE

Les acteurs du projet

L'État

L'État soutient la rénovation du quartier gare qui fait partie du programme « Cœur de ville ». Son intervention se fait selon plusieurs dispositifs, dont le contrat de plan Etat-Région pour faciliter les mobilités et donc l'attractivité de la ville. Par ailleurs, il est un partenaire par l'intermédiaire du Fonds de soutien à l'investissement local pour la deuxième tranche de travaux.

La Ville de Sarrebourg

La ville de Sarrebourg possède une position stratégique pour développer son attractivité. Située au cœur d'un bassin de population de 62 000 habitants, elle constitue la ville-centre offrant tous les services sur le plan économique, social et culturel pour les habitants proches de la région. La ville de Sarrebourg est bien desservie par les réseaux autoroutiers et ferroviaires.

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS)

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud est née en 2017 suite à la fusion de 5 anciennes intercommunalités (ex-CCSMS, les 2 Sarres, le Pays des Étangs, la Vallée de la Bièvre, et l'étang du Stock). Aujourd'hui, l'intercommunalité se compose de 76 communes et 46 671 habitants, son territoire s'étend sur 832 km^2.

La CCSMS s'est engagée dans une politique de mobilité durable. Depuis 2009, elle dispose d'un réseau de bus intercommunal iSibus. Suite à la fusion, ce réseau de

transport a été étendu en 2018 afin de répondre aux besoins de l'ensemble des communes membres.

La CCSMS a également investi pour développer la mobilité électrique. Aujourd'hui, le territoire compte un important réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques avec 17 bornes réparties sur 11 communes. La CCSMS propose aussi un service de location de vélos à assistance électrique iSivélo à la gare de Sarrebourg.

Par ailleurs, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a aménagé 7 aires de mobilité sur son territoire pour faciliter les déplacements de la population et simplifier la pratique du covoiturage. Chaque aire de mobilité est équipée d'un parking de covoiturage pouvant accueillir entre 10 et 80 places selon les communes, d'un abri vélo-moto et d'une borne de recharge. Ces aires de mobilité sont situées à proximité d'arrêts routiers Fluo Grand Est (ex-TIM et TER) ou iSibus afin de permettre aux usagers de rejoindre facilement le réseau de transport en commun.

La Région Grand Est

Déjà responsable des transports ferroviaires et de plusieurs lignes routières régionales en Grand Est, la Région a repris dès janvier 2017 les compétences en matière de transports routiers interurbains et scolaires issues des Départements. Le réseau de transport régional est désormais composé de lignes ferroviaires régionales et de lignes routières (régionales, interurbaines régulières, à la demande et scolaires).

En avril dernier, la Région Grand Est a réuni tous ses réseaux de transports sous un seul et même nom : **Fluo Grand Est**, pour un service unifié et plus lisible. Cette nouvelle marque rassemble les 13 réseaux de transport routier et ferroviaire gérés par la Région Grand Est.

En tant qu'Autorité Organisatrice des Transports, la Région Grand Est définit l'ensemble de l'offre de services, les dessertes, les tarifs et veille à la bonne information des usagers sur les nombreux supports, en pleine concertation avec ses exploitants et les représentants des usagers.

Sur le volet ferroviaire, la Région œuvre pour une offre toujours plus conséquente, avec plus de 1 700 trains chaque jour sur le réseau Grand Est : depuis 2016, 15 % de trains supplémentaires circulent au bénéfice des usagers, partout dans la Région. La Région veille à l'optimisation des horaires pour de meilleures correspondances entre les réseaux et a installé une nouvelle gamme tarifaire régionale simplifiée et plus attractive pour tous les types de publics.

En matière d'organisation des transports scolaires et interurbains, la Région est présente au plus près des territoires avec ses 12 Maisons de la Région. Celles-ci disposent d'équipes dédiées aux Transports afin de répondre avec réactivité aux besoins des citoyens.

Les transports et les mobilités représentent le premier poste budgétaire de la Région avec un montant de 884,4 millions d'euros inscrits au budget 2019. La collectivité maintient un effort soutenu dans la modernisation du matériel roulant ferroviaire, dans l'aménagement des gares du territoire, comme celle de Sarrebourg, mais aussi dans les infrastructures ferroviaires, routières et fluviales, ainsi que dans les ports et les aéroports. En matière d'aménagement des gares, la Région mobilise depuis 2017 environ 15 millions d'euros chaque année grâce au dispositif DIRIGE (Dispositif d'Intervention Régional Intermodalité Grand Est).

Contacts presse

Ville de Sarrebourg
Catherine Matt, Directrice de la communication
Tél. 03 87 03 05 06
c.matt@mairie-sarrebourg.fr

Communauté de Communes
Sarrebourg Moselle Sud
Lucie Lentz, Chargée de communication
Tél. 03.87.03.05.16
l.lentz@cc-sms.fr

Région Grand Est
Isabelle Diller, Attachée de presse
Tél. 03 87 33 61 71 / 06 19 49 28 89
isabelle.diller@grandest.fr

État Préfecture de la Moselle
Noëlly Ballabio, chef du service départemental de la communication interministérielle
Tél. 03 87 34 87 09
noelly.ballabio@moselle.gouv.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Cécilia Ledran, chargée de communication
Tél. 03 87 34 47 04
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr